

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Centre Aquatique L'ILIADE sur la commune principale de l'AIOT 1 Allée de la Communauté 28700 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien.

La référence de votre dossier est A-4-M3F3N5IZO et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 26/03/2024 à 18h06 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

## 2 - Déclarant

---

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

## Personne morale

N° SIRET **85368102100012**

Raison sociale **VM 28700**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**CENTRE AQUATIQUE L'ILIADE**

**1 allée de la communauté**

**AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN**

**28700 AUNEAU BLEURY ST SYMPHORIEN**

## Signataire

Nom : **NATUREL**

Prénom : **Nathalie**

Qualité : **Directrice de site**

Adresse électronique : **267.direction@vert-marine.com**

Téléphone fixe : **+(33) 232319899**

Téléphone portable : **+(33) 634603448**

## Référent

Nom : **NATUREL**

Prénom : **Nathalie**

Fonction : **Directrice de site**

Adresse électronique : **267.direction@vert-marine.com**

Téléphone fixe : **+(33) 232319899**

Téléphone portable : **+(33) 634603448**

[Adresse électronique d'échange avec l'administration](#)

Adresse électronique : **267.direction@vert-marine.com**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Centre Aquatique L'ILIADE**

Description des activités :

**Activité aquatique, sport et loisirs**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse **1 Allée de la Communauté 28700 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien**

X : 608255

Y : 6818940

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
4710	4710-2	Chlore (numéro CAS 7782-50-5)	Quantité susceptible d'être présente 196 kg	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

**L'eau des vidanges des bassins**

L'exutoire des eaux résiduaires :

**Sur le réseau collectif avec station d'épuration**

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

**Utilisation de neutralisant pour le chlore**

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **773**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

**Rejet de la totalité une fois par an en décembre. Rejet de 133 M3 si pas de restriction d'eau au mois de juin**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Les collectes des déchets sont effectuées en bac de tri.**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Bassin de rétention**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Liaison direct avec les secours par téléphone rouge testé tous les jours, avant ouverture pour l'accueil des publics. Une infirmerie avec une armoire à pharmacie, un sac d'intervention en bord de bassin, civière, lit et chaise roulante, DAE et divers matériels nécessaires au bon fonctionnement et aux secours de nos usagers.**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**planCadastralSimpleperimetre100m.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**planCadastralNormaliseparcelle174.pdf**